

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Declaration de Maladie

N° W19-477811

42068

Maladie Dentaire Optique A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5510 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : FAKHOUR Abdelilah

Date de naissance : 16/06/1964

Adresse : 23 lotissement Haj Faleh FAOUA

Tél. : 0673722583 Total des frais engagés : 516,70

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتور سعيد الخزول
طبيب محلف، خبير لدى المحاكم
6015، طريق مولاي التهامي
بجانب مستشفى الحي الحسني
الحي الحسني - الدار البيضاء
الهاتف : 077 90 70 88 - 072 90 92 66

29 SEP. 2020

Date de consultation : 10 SEP 2020

Nom et prénom du malade : FAKHOUR Abdelilah Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfan

Nature de la maladie : FAKHOUR

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : / /

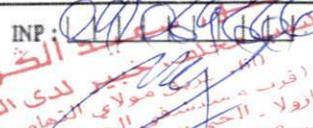
Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

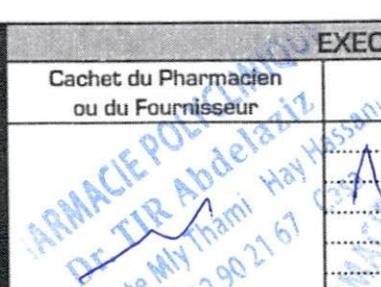
RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
			2000M	INP: 

10 SEP 2022

أحمد محمد عبد العزيز
 (فرد - مولاي التهامي)
 مارولا - الاحم - سني - العطار
 الهاتف: 90 70 48 (02) 90 97 66

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/9/22	316,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

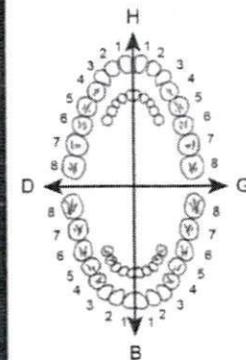
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

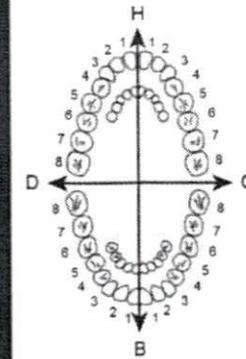
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		G	
25533412	21433552		
00000000	00000000		
B		G	
00000000	00000000		
35533411	11433553		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Docteur Saïd GZOUPI

الدكتور سعيد الغزولي

SOCLAV 1g/125 mg
Poudre pour suspension buvable
Boîte de 16 sachets



6 118000 022107

Assermenté
auprès des Tribunaux

طبيب محلف
خبر لدى المحاكم

FAKHOUR Abdelhak

Casablanca, le : 10 SEP 2020 في الدار البيضاء

1. Sordary 423 6716

2. Reduizo 423 6716

3. Nitrat 423 6716

4. Nazole 423 6716

5. Kudolet 423 6716

PHARMACIE POLYCLINIQUE
Dr. T. M. Abdelaziz
58, Route Moulay Thami - Hay Hassani
Tél: 022.90.70.88

PHARMACIE POLYCLINIQUE
Dr. TIR ABDEL
58, Route Moulay Thami - Hay Hassani
Tél: 0522.90.70.88

PREDNI'20mg 0

20 comprimés effervescents sécables

6 118000 081753

14 gélules

8 032578 479515

Prazo'20mg 0

Ornéprazole

14 gélules

6 118000 040644

DolipranevitamineC

Paracétamol 500mg + VitamineC 150mg

16 comprimés effervescents

6 118000 041252

سعيد الغزولي
خبر لدى المحاكم
طبيب محلف
يقدم مولاى التهامي
بمشفى الحي الحسناني
بمبنى الصيدلاني
الدار البيضاء
022 90 70 88

60, Route Moulay Thami (à côté de la Polyclinique Hay Hassani), Mazola - Hay Hassani - Casablanca

Tél. : 05 22.90.70.88 : الهاتف - E-mail : drgzsa@gmail.com

Docteur Saïd GZOUÏ

Médecin Assermenté
Expert près les Tribunaux

الدكتور سعيد الخزولي

طبيب محلف
خبير لدى المحاكم

Casablanca, le : 10-09-2020 الدار البيضاء

Reçu de M^r FAHOUK.

Abdelilah, la somme

de deux cent dix mille

(200 000) sur Mt Casablanca

الدكتور سعيد الخزولي
طبيب محلف، خبير لدى المحاكم
60 طريق مولاي التهامي (قرب مصحة الضمان الإجتماعي) - مازولا - الحي الحسني - الدار البيضاء
الهاتف: 027 90 70 88

60, Route Moulay Thami (à côté de la Polyclinique Hay Hassani), Mazola - Hay Hassani - Casablanca

Tél. : 05 22.90.70.88 - الهاتف: E-mail : drgza@gmail.com